

LECO

de la semaine

04 au 10 Janvier 2025



SOMMAIRE

Culture entrepreneuriale : Renforcement des compétences des PMI.....	2
Filière vanille : Le projet de laboratoire d'analyse, pour cette année	2
Artisanat de la soie : la coopérative Famiova à la recherche de marché.....	3
Huile lourde de la Jirama - La solution Madagascar OIL remise à plus tard.....	3
Fêtes de fin d'année : Baisse du chiffre d'affaires des commerçants	4
Accord de pêche : Préparation des concertations pour l'allocation des ressources	5
PPN : Des abus dénoncés par les associations de protection des consommateurs	5
Syndicat des industries de Madagascar : 65 ans au service du développement industriel	6
Vie d'entreprise : QMM se démarque par son programme RSE	6
Croissance, inflation, chômage... A quoi faut-il s'attendre pour l'économie française en 2025 ?.....	7
Croisières - Cinq paquebots au port d'Ehoala.....	8
Recettes - Transparence dans le secteur extractif	9
Révolution numérique - Une plateforme pour optimiser les financements publics.....	9
Forum économique du secteur privé : Ce sera un événement « spécial Madagascar », selon Laou-Po Wing Wilfrid, président de la FCCIM	9
Partenariat : Convention pour la gestion des déchets entre BNI Madagascar et STCV	11
Chocolat : Un luxe en péril face à la flambée inédite du prix du cacao	11
Conjoncture économique : Flambée des prix aux conséquences inquiétantes	12
Recettes publiques : Une augmentation de 12% et 11% entre 2023 et 2024	13
Nouvelles infrastructures : Irrigation de 80 hectares de rizières et 4 hectares d'étangs piscicoles à Ihosy.....	14
Ravinala Airports : certifié « Best Places to Work »	14
Importation – Hausse d'environ 20% du volume du ciment mis à la consommation durant les onze premiers mois de 2024.....	14
Atténuation des coupures d'électricité : De nouvelles centrales solaires opérationnelles vers le mois d'avril.....	15
Carburants : 88,3 milliards ariary de subvention pour le pétrole lampant	15
Climat des affaires : Une batterie de mesures pour attirer les investissements privés	16
Croissance économique : Madagascar vise une croissance du PIB à 5%	16
Secteur extractif - Croissance en vue de la demande de nickel.....	17
Propriété foncière : Suspension de la procédure de prescription acquisitive.....	17
Métaux précieux : une hausse des cours de l'or prévue cette année	18
Commerce – Hausse de 106% des importations des produits à base de tomate.....	18

Culture entrepreneuriale : Renforcement des compétences des PMI

NAVALONA R. | 04 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

Des petites et moyennes industries (PMI) membres du Syndicat des industries de Madagascar (SIM) et membres du Centre de gestion agréé ainsi que des bénéficiaires du programme ODOF (One district, one factory), ont bénéficié d'un renforcement de compétences.

C'est le fruit du partenariat entre le SIM et le programme Fihariana qui vise à promouvoir la culture entrepreneuriale afin de contribuer au développement socio-économique de Madagascar.



La première séance de formation s'est ainsi déroulée durant trois jours au siège du SIM à Analakely dans le but d'accompagner ces petites et moyennes industries bénéficiaires. Les modules de formation portent entre autres sur l'éducation financière notamment la maîtrise des dettes, les produits financiers et les options de financement. Ces acteurs économiques ont également bénéficié

d'une formation en matière de gestion des risques et de l'esprit entrepreneurial.

Investissement

En outre, ils ont été appuyés dans le domaine du marketing afin de faciliter la recherche de débouchés et l'écoulement de leurs produits. Leur formation a ainsi été axée sur la compréhension du marché, la fidélisation des clients et le pilotage des actions commerciales. Ce n'est pas tout ! Ces petites et moyennes industries ont été formées sur l'analyse financière. Ce qui leur a permis de mieux comprendre les tableaux financiers et d'interpréter les ratios essentiels pour la gestion d'entreprise. Par ailleurs, l'élaboration d'un business plan constitue un autre module de formation prodigué à ces participants étant donné que cela constitue un outil indispensable pour convaincre les institutions bancaires à financer leurs projets. La formation en management n'est pas en reste pour que les dirigeants des PMI puissent être en mesure de prendre des décisions éclairées et piloter leurs équipes. D'aucuns reconnaissent que l'investissement dans le capital humain via un renforcement des compétences contribue non seulement à faire face aux défis que peuvent affronter les industriels tout en pérennisant leurs activités.

Filière vanille : Le projet de laboratoire d'analyse, pour cette année

R.EDMOND. | 04 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

Bon an, mal an, la filière vanille continue de jouer un rôle déterminant dans l'économie de Madagascar.

La raison pour laquelle, les autorités entendent multiplier les dispositifs pour sauvegarder cette filière d'une crise qui pourrait être fatale.

Volume impressionnant

Pour rappel, la campagne 2023-2024 a été marquée par une exportation record estimée à 4 400 tonnes. Un volume impressionnant qui contraste malheureusement avec les prix qui se sont littéralement effondrés. En effet, durant cette période, les prix à l'export se situaient entre 40 et 70 dollars le kilo pour la vanille destinée à la production d'extraits pour l'agroalimentaire. Par contre, la catégorie Premium a été vendue, selon les exportateurs à un peu plus de 100 dollars le kilo. Mais ce genre de vanille ne représente que 10% à 15% du marché. En tout cas, ces prix sont loin des 250 dollars fixé en 2020 mais qui a été finalement abandonné en mai 2023 en raison de la zizanie qu'il a provoqué au sein de la filière. En tout cas, la campagne d'exportation 2024-2025 ne sera pas facile à gérer. En effet, les professionnels de la filière annoncent

une diminution de la production qui ne pourrait pas être compensée par le stock existant. Ce qui laisse supposer une remontée des prix. Certains acteurs parlent même d'un risque de flambée des prix comparable à celle de 2015 où les cours de la vanille dépassaient largement les 500 dollars le kilo.

Plus de transparence et d'ouverture

Du côté du ministère de l'Industrialisation et du Commerce, l'on prend conscience de la complexité de la gestion de la filière vanille. Ce département fait actuellement preuve de plus de transparence et surtout de plus d'ouverture avec les acteurs de la filière. C'était notamment le cas, lors de l'octroi d'agrément aux 58 exportateurs éligibles pour la campagne 2024-2025. Par ailleurs, le ministre de l'Industrialisation et du Commerce, David Ralambofiringa a multiplié les descentes sur terrain pour s'enquérir des desideratas des opérateurs, en partant des paysans producteurs jusqu'aux exportateurs. Parmi les pistes de développement de la filière envisagées par le MIC figure

le projet de mise en place d'un laboratoire d'analyse pour améliorer le contrôle de la vanille malgache. Ce projet qui révolutionnera la filière sera financé sur les fonds récoltés par le Conseil national de la vanille. Par ailleurs, le MIC prévoit de mettre en place des dispositifs de protection

des paysans producteurs qui demeurent pour le moment les plus démunis du circuit. Et ce, en raison des prix excessivement bas dont ils bénéficient. En début de campagne, la vanille verte était par exemple vendue, dans certains cas à 15 000 ariary le kilo.

Artisanat de la soie : la coopérative Famiova à la recherche de marché

JEAN RIANA | 04 JANVIER | LES NOUVELLES

Les artisans regroupés au sein de la coopérative Famiova, œuvrant dans le métier de la soie dans la localité d'Ifanadiana, ne dispose pas d'un endroit adéquat et dédié, pour vendre et faire connaître leurs produits. Ils ont profité du récent passage de la ministre du Tourisme et de l'artisanat, Viviane Dewa dans leur localité, pour exposer ce problème qui entrave grandement la promotion de leur

activité. Entre autres, les concernés se sont plaints de la pénurie des matières premières.

De son côté, le ministère du Tourisme et de l'artisanat (MTA) organise divers événements dédiés à promouvoir les produits malgaches, pour augmenter leur visibilité. La participation aux événements organisés par le MTA, facilite la recherche de marché.

Huile lourde de la Jirama - La solution Madagascar OIL remise à plus tard

ERIC RANJALAHY | 06 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Entre la Jirama et Madagascar Oil, le courant ne passera pas. Olivier Jean-Baptiste, ministre de l'Énergie, vient de rappeler que la collaboration entre les deux sociétés n'est pas pour demain.

La hache de guerre déterrée entre la Jirama et Madagascar Oil. Jeudi soir, sur le plateau de la Télévision nationale, le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Olivier Jean-Baptiste, était convaincu « que Madagascar Oil n'a pas la capacité de garantir une livraison quotidienne et régulière d'huile lourde pour la Jirama ». Cette défaillance à l'utilisation et au recours de ce carburant produit à Tsimiroro a été évoquée et invoquée avec insistance par le ministre comme étant à l'origine du déficit de production d'électricité de la Jirama, en grande partie avec des centrales thermiques.

Olivier Jean-Baptiste n'a pas cherché loin pour enfoncer le clou. « Madagascar Oil n'est pas, pour le moment, en mesure d'acheminer quotidiennement depuis Tsimiroro vers la capitale les volumes nécessaires pour alimenter les centrales thermiques fonctionnant au fuel lourd, pour couvrir le Réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA). Ce besoin peut atteindre jusqu'à quinze camions semi-remorques de fuel lourd par jour », indique ce membre du gouvernement. Aussi, pour assurer les rotations nécessaires, Madagascar Oil devrait disposer d'un parc d'au moins une centaine de camions, expose-t-il.

Problématique

« Pourtant, cette compagnie pétrolière n'a à sa disposition qu'une dizaine de camions conteneurisés », souligne le ministre Olivier Jean-Baptiste. « Il faudrait aussi prendre en compte la longueur du trajet Antananarivo-Tsimiroro, plus de 400 kilomètres, dont 250 kilomètres de route en mauvais état », ajoute-t-il. Il déduit alors que le

transport de ce fuel lourd de Madagascar Oil au niveau des centrales thermiques de la Jirama devient problématique au lieu d'être une solution viable et fiable.

Il reste aussi la qualité de l'huile lourde, trop visqueuse pour être utilisée par les machines de la Jirama, estime encore le ministre. À son avis, le produit découlant des huiles lourdes de Tsimiroro nécessite encore des allègements avant de pouvoir être digéré par les moteurs utilisés par la Jirama. Des unités industrielles d'Antsirabe l'ont quand même adopté sans trop se plaindre d'éventuelles souillures.



En outre, les anciens dirigeants de cette compagnie pétrolière avaient aussi, auparavant, remis en question la capacité financière de la Jirama à s'acquitter les factures des marchandises qui lui seront livrées. Cela va la pénaliser sur les aspects comptables.

Comme proposition, cette firme pétrolière avait déjà avancé plusieurs options en 2022. Madagascar Oil a prévu

le transport des produits par camion spécial off-road de Tsimiroro à Tsiroanomandidy où sera installée une station de transfert. Depuis cette localité s'effectuera ensuite le transbordement des produits vers les sites à approvisionner à l'aide de camions conventionnels.

Pour l'instant, la situation n'a pas évolué. Les déclarations d'Olivier Jean-Baptiste apparaissent comme une préparation psychologique des abonnés de la Jirama sur ce retour diurne du délestage dans la capitale et ses agglomérations.

Fêtes de fin d'année : Baisse du chiffre d'affaires des commerçants

NAVALONA R | 06 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

De nombreux commerçants se plaignent parce qu'ils ont enregistré une baisse de leurs chiffre d'affaires durant les fêtes de fin d'année.

Comme chaque année, le mois de décembre est la saison propice pour réaliser les meilleures ventes. Mais cette fois-ci, les commerçants ont bel et bien constaté une nette dégradation du pouvoir d'achat des consommateurs. « Auparavant, nous enregistrions une recette journalière moyenne de l'ordre de 40 000 Ar à 50 000 Ar en commercialisant des jouets en peluche que les gens peuvent offrir comme cadeaux à l'occasion des fêtes de Noël ou de Nouvel An. Cette fois-ci, on a eu du mal à vendre même une seule pièce en une journée. Les visiteurs de notre stand n'ont plus les moyens de s'en procurer. Ils n'ont plus qu'un budget moyen de 10 000 Ar à consacrer aux jouets en peluche. Certains ne prévoient que 30 000 Ar alors qu'ils veulent acquérir un gros nounours d'une valeur de 80 000 Ar », a témoigné Mme Holy, une commerçante au marché d'Analakely.



Produits de luxe

Quant aux boissons alcoolisées, cela devient également un produit de luxe même pour les personnes qui y sont addictives. « L'an dernier, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 5,4 millions d'ariary, mais cette fin d'année 2024 a été une catastrophe. Nous n'avons pu écouler que la moitié de nos produits. Nous avons dû fermer très tôt, soit vers 19 heures et non à l'aube car les clients n'étaient pas au rendez-vous », a raconté Mme Claudine, responsable d'un épi-bar à Tsaralàna. Ce n'est pas tout ! Même les bouchers ont fait savoir que les viandes de bœuf et de porc ainsi que les saucisses étaient boudées par les consommateurs et sont qualifiés de produits de luxe. « Seule une infime partie des clients consacrent un budget pour acheter 2 à 4 kg de viande afin de préparer les fêtes de fin d'année mais la plupart de nos clients se procurent 1/4 kg voire même le demi d'un quart, soit 125g. C'est encore pire pour les volailles car leur prix n'est pas à la portée de toutes les bourses », a expliqué un boucher de la Capitale.

Grande affluence

Force est pourtant de remarquer qu'une grande affluence de personnes est observée sur le marché d'Antananarivo à l'approche des fêtes de fin d'année, surtout le jour avant l'arrivée de la fête de Noël ou de Nouvel An. « Cela ne veut rien dire. Ils viennent tout simplement en groupe ou en famille pour regarder les nouveautés sur le marché, et ce, peut-être pour le plaisir ou bien parce que c'est sur leur chemin. Certes, ils demandent les prix de certains articles mais ils n'achètent pas du tout. Certains ne font qu'essayer des vêtements ou des chaussures neuves mais après ils s'en vont en disant que les articles ne sont pas à leur portée en raison de leur cherté. Cependant, nous n'avons jamais révisé à la hausse les prix de nos produits », ont affirmé les commerçants. Parlant des jouets pour les enfants à l'occasion de la fête de Noël, les parents misent plutôt sur les articles à petit prix proposés par les marchands de rue. De nombreux parents peuvent se procurer des jouets de grande valeur dans les grandes surfaces car leurs entreprises leur offrent des bons d'achat à titre de cadeaux pour leurs enfants. « On est obligé d'acheter dans ce grand magasin car la société dans laquelle mon mari travaille nous a donné un bon d'achat qui y est uniquement valable alors que ma fille de 10 ans préfère un autre jouet ailleurs », a confié la maman de Tsiaro.

Survie

Face à l'effritement du pouvoir d'achat de la population tananarivienne, l'on se demande ainsi si les gens s'approvisionnent plutôt en produits de première nécessité. Mais les commerçants détaillants de ces denrées alimentaires racontent que les clients ne peuvent pas en acheter en grande quantité même durant les périodes de fêtes de fin d'année. « La plupart d'entre eux achètent le riz, entre autres, en « kapoaka » et non en kilo. Ils n'achètent que la variété locale si auparavant le riz de luxe était le plus prisé. Même les restaurateurs préfèrent acheter le « vary gasy » pour faire du riz cantonnais étant donné que la variété « Makalioka » n'est plus à la portée des consommateurs. C'est pourquoi, nous réalisons le même chiffre d'affaires même durant la période des fêtes », a témoigné un épicier. Tout cela témoigne que la majorité des ménages, même en milieu urbain, se trouvent en difficulté et luttent contre leur survie.

Accord de pêche : Préparation des concertations pour l'allocation des ressources

ANTSA R. | 06 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

Madagascar prépare une réunion de la Commission mixte avec l'Union européenne pour l'utilisation des fonds d'appui sectoriel, dans le cadre de l'accord de pêche.

Une réunion préparatoire s'est tenue vendredi dernier, au ministère de la Pêche et de l'Économie bleue (MPEB), rassemblant les représentants du Gouvernement, de la société civile et du secteur privé.

L'objectif : préparer la rencontre de la Commission mixte entre Madagascar et l'Union européenne, prévue se tenir cette semaine à Antananarivo.

Ce rendez-vous crucial porte sur l'utilisation des fonds alloués dans le cadre de l'accord de pêche entre les deux parties. Pour cette année, Madagascar bénéficie d'une enveloppe de 1,1 million d'euros. Ces fonds visent à soutenir des initiatives stratégiques en lien avec la pêche, l'aquaculture, la surveillance des activités halieutiques, l'amélioration sanitaire et la gouvernance.

Inclusive

Le ministère a souligné l'importance de ces financements, bien qu'ils restent insuffisants face aux nombreux défis du secteur.

« Nous faisons face à des besoins grandissants, mais nous devons gérer ces ressources avec transparence et efficacité pour maximiser leur impact sur la population », a déclaré un représentant du ministère de tutelle. Certes, cette réunion reflète la volonté des autorités de renforcer la transparence et d'impliquer tous les acteurs concernés dans la gestion des ressources marines. Alors que Madagascar cherche à valoriser ses richesses halieutiques, ce partenariat avec l'Union européenne s'impose comme une opportunité stratégique pour conjuguer développement économique et durabilité. L'attention se tourne désormais vers la réunion de cette semaine, où les décisions prises façonneront l'avenir de la pêche et de l'économie bleue à Madagascar.

PPN : Des abus dénoncés par les associations de protection des consommateurs

R. EDMOND. | 06 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

Comme à chaque période de fin d'année, le prix des PPN montent en flèche. Une situation qui trouve notamment son origine dans les abus perpétrés par certains acteurs du commerce et de la consommation, adeptes des pratiques commerciales illégales comme la rétention des stocks et les marges bénéficiaires hors-normes.

En fin de semaine, les associations de protection des consommateurs sont montées au créneau pour dénoncer ces abus et pour lancer un appel aux autorités pour davantage de mesures de répression contre ces opérateurs économiques indécents.

Attitudes irresponsables

Intervenant dans la presse audiovisuelle, Lalaina Razafindralambo, président de la Fédération des associations de protection des consommateurs, constate notamment les attitudes irresponsables de ces collecteurs et grossistes en riz qui pratiquent la rétention des stocks. Un phénomène qui fait grimper les prix. Au détriment des consommateurs, obligés dans le contexte actuel d'acheter, par exemple du Makalioka à 4 000 ariary le kilo. Même les variétés de riz de moindre qualité sont vendues à 3 700 ariary le kilo. Des prix qui ne respectent évidemment pas les réglementations commerciales en vigueur. En effet, certains commerçants appliquent des marges bénéficiaires au-delà des 5% et 10% du maximum autorisé. « Nous dénonçons ces pratiques qui ne tiennent pas compte des intérêts des consommateurs », dénoncent ces associations qui estiment par ailleurs que les commerçants fautifs méritent les sanctions les plus sévères. « Les

autorités doivent faire preuve d'une solidarité gouvernementale pour mettre rapidement un terme à ces pratiques illégales », estiment les associations de consommateurs.

Intérêt des agriculteurs

Sur ce point, justement, le ministère du Commerce et de l'Industrialisation a renforcé ces derniers temps les mesures de contrôles et de sensibilisations.



Les contrôleurs et les commissaires du commerce ont été déployés partout dans les régions du pays. Lors d'une intervention à la TVM, le ministre de l'Industrialisation et du Commerce, David Ralambofiringa a rappelé que

son département met en place tous les moyens nécessaires pour une meilleure maîtrise du circuit commercial et surtout pour lutter contre les abus émanant des opérateurs du commerce malveillants. Il a par ailleurs fait état de la politique du gouvernement de prioriser la production locale et de protéger les paysans producteurs. Sur ce point d'ailleurs, on assiste plutôt à un bilan encourageant puisque en 2024, le volume de la production rizicole s'est chiffré à 4 500 000 tonnes. Ce qui a permis à l'Etat de limiter les importations de riz à 350 000 tonnes.

Une tendance encourageante, en somme, en faveur de la politique de priorisation des agriculteurs conformément à la vision du Président de la République, Andry Rajoelina. Et les perspectives sont plutôt bonnes avec le projet de transformation agricole qui débute cette année avec le déploiement de la technique rizicole qui, non seulement permettra de satisfaire la demande nationale, mais d'envisager de faire de Madagascar, un des greniers à riz de l'Océan Indien et même d'Afrique.

Syndicat des industries de Madagascar : 65 ans au service du développement industriel

ARH. | 06 JANVIER | LES NOUVELLES

Le Syndicat des industries de Madagascar (Sim) a célébré ses 65 ans d'existence le long de l'année 2024, notamment durant la CEO Summit, qui a rendu hommage aux 12 présidents successifs de l'organisation, dont les visions et les engagements ont façonné l'évolution du Sim.

« C'est grâce à leur résilience, leur leadership et leur capacité d'innovation que, 65 ans après sa création, le SIM incarne aujourd'hui le dynamisme de l'industrie malgache », a déclaré Tiana Rasamimanana, président actuel du Sim. Il a également souligné le principal rôle du Sim dans le développement économique national et la promotion d'une région océan Indien intégrée et prospère. Une organisation en constante évolution

Fondé en 1958, le Sim regroupe aujourd'hui 138 entreprises adhérentes issues de secteurs variés, tels que l'agro industrie, la chimie, l'énergie, les industries extractives, la construction... Ces dernières années, le syndicat a élargi son champ d'action en intégrant des acteurs porteurs tels que les banques, les assurances et les organismes de formation, renforçant ainsi les synergies au sein de l'écosystème industriel malgache.

Parmi ses réalisations, le Sim peut se targuer d'avoir initié des projets structurants comme le label « Malagasy Ny

Antsika », garant de la qualité des produits locaux, ou encore le « Salon de l'Industrie ». Il a surtout apporté ses compétences en vue de la promulgation de la Loi sur l'Industrialisation, en faveur d'un environnement propice aux investissements.

Cette célébration a coïncidé avec la tenue du CEO Summit 2024, une plateforme internationale qui a réuni 580 participants de 11 pays, dont Madagascar et ses îles voisines. Regroupant 91 intervenants et 22 sessions tout aussi importantes les unes que les autres, cet événement a permis d'aborder les défis économiques et les opportunités de la région.

De ces échanges sont ressorties cinq résolutions qui seront présentées lors du prochain Sommet de la Commission de l'océan Indien (COI) cette année. Ce sommet a ainsi confirmé le rôle du Sim comme catalyseur de réflexion et d'action au service du développement régional.

Vie d'entreprise : QMM se démarque par son programme RSE

JEAN RIANA | 06 JANVIER | LES NOUVELLES

QIT Madagascar Minerals (QMM) est co-lauréat du prix RSE de l'année, attribué lors du CEO Summit 2024 les 5 et 6 décembre à Madagascar, en reconnaissance de son engagement en matière de responsabilité sociétale, en augmentant même son budget RSE de 4 millions de dollars en 2024.

« C'est une immense fierté pour nous de recevoir ce prix, cela s'avère être une récompense collective pour l'équipe de Rio Tinto et le fait de le recevoir en ce premier CEO Summit à Madagascar, c'est comme une consécration des travaux accomplis depuis le début » a déclaré La Directrice Exécutive de QMM, Isabelle Wabete.

QMM mérite d'être le pionnier de la mine durable à Madagascar, en faveur de la génération future en s'appuyant sur trois piliers essentiels dont la décarbonisation,

la protection de l'environnement et le développement communautaire. Ses efforts ont été récompensés.

Développement communautaire au cœur des actions Concernant le développement communautaire, Rio Tinto a lancé un projet agricole d'envergure au bénéfice de 12.000 agriculteurs, incluant 6.000 riziculteurs et 6.000 maraîchers au mois de décembre 2024. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer les capacités locales et à soutenir les exploitations agricoles face aux défis actuels, notamment le changement climatique. Il a d'ailleurs été spécifié lors de la remise officielle de semence de riz, d'engrais ainsi que de matériels agricoles que ce n'est que le début des actions à entreprendre.

De plus, Isabelle Wabete a déclaré que dans le cadre de son programme RSE, QMM accorde une importance

stratégique à la sécurité alimentaire et au développement agricole. « Nous croyons fermement que l'agriculture est un moteur clé pour un développement durable et inclusif » a-t-elle signifié.

A noter que les initiatives du QMM ne se limitent pas à l'octroi d'intrants agricoles, il prévoit aussi de mettre en place un encadrement technique pour accompagner les agriculteurs dans l'adoption de pratiques innovantes et résilientes.

Croissance, inflation, chômage... A quoi faut-il s'attendre pour l'économie française en 2025 ?

PAOLO PHILIPPE | 06 JANVIER | FRANCE INFO

A l'exception du ralentissement de la hausse des prix, tous les signaux économiques sont au rouge en France, notamment en raison de l'instabilité politique et de l'absence de budget.

La France a entamé l'année 2025 sans budget après la chute du gouvernement de Michel Barnier, mais avec une loi spéciale permettant à l'Etat de continuer à fonctionner. Dans les prochaines semaines, les ministres de l'Economie, Eric Lombard, et des Comptes publics, Amélie de Montchalin, auront la lourde tâche de mener les discussions pour doter le pays d'un budget. Un défi alors que le contexte économique est très incertain en France et dans le monde. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et la Banque de France prédisent une croissance « morose » et une remontée du taux de chômage en 2025, dans le contexte inédit de l'instabilité politique et du dérapage des finances publiques. Seul le ralentissement de l'inflation constitue une bonne nouvelle.



Une croissance au ralenti

Dans sa note de conjoncture (Nouvelle fenêtre) datée de décembre, l'Insee anticipe un début d'année timide pour l'économie française, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 0,2% par trimestre au premier semestre 2025. « Les signaux qui se dégagent des enquêtes sur les ménages et les entreprises dessinent un paysage morose », avait affirmé Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture, lors de la présentation des prévisions de l'Insee.

De son côté, la Banque de France a calculé (Nouvelle fenêtre) juste avant la censure du gouvernement de Michel Barnier une prévision couvrant la totalité de l'année. En 2025, la croissance serait de 0,9%, soit 0,3 point de moins que lors de ses précédentes prévisions publiées en septembre. Et 0,2 de point de moins que les 1,1% enregistrés en 2023 et 2024, année marquée par l'effet JO. Une révision à la baisse due en partie à « l'incertitude au niveau international ».

Selon Anne-Sophie Alsif, économiste à BDO France, la politique protectionniste de Donald Trump, qui souhaite augmenter les droits de douane, pourrait avoir « un impact très défavorable sur la zone euro », en particulier sur l'Allemagne et dans une moindre mesure sur la France. Un rapport du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Nouvelle fenêtre) (PDF) prédit ainsi que la France va voir « ses exportations baisser de 0,5% et son PIB de 0,1% » avec l'arrivée au pouvoir du milliardaire d'extrême droite.

« Il y a des risques géopolitiques [avec l'élection de Donald Trump], mais ce qui est central, c'est la crise en France. 2025 devait être une année de reprise, qui est obérée par le contexte politique. »

Anne-Sophie Alsif, économiste - à franceinfo

Si les différents acteurs économiques prévoient un ralentissement du commerce extérieur et un gel de l'investissement privé, ils anticipent en revanche une hausse de la consommation des ménages. Seul « le consommateur porterait un peu la croissance », avec une augmentation de 0,1% puis 0,3% de ses dépenses en début d'année, prévoit ainsi l'Insee. L'institut souligne par ailleurs que le taux d'épargne des Français, qui s'établit à 18,2% du revenu brut disponible en 2024, un niveau record, « pourrait se réduire un peu, pour peu que la période d'incertitude politique prenne fin ». « Nous ne sommes pas dans un scénario de récession, plutôt de croissance faible », conclut Mathieu Plane, directeur adjoint du département Analyses et prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Un déficit réduit mais excessif

La situation des finances publiques s'annonce toujours aussi incertaine en 2025. Le déficit public (l'écart entre les rentrées fiscales des administrations et leurs dépenses), qui a atteint 5,5% du produit intérieur brut en 2023, s'est encore aggravé en 2024. Le ministère de l'Economie avait estimé, en novembre, qu'il atteindrait 6,1% du PIB, ce qui aurait pour conséquence de creuser la dette. Cette situation inédite avait contraint Michel Barnier à présenter un budget 2025 dans lequel il prévoyait un effort budgétaire de 60 milliards d'euros (40 milliards d'économies en réduisant des dépenses et 20 milliards de recettes supplémentaires).

Depuis, le gouvernement a été censuré et la France navigue sans budget. Le nouveau Premier ministre, François Bayrou, n'a pas encore officiellement défini l'objectif de déficit pour 2025, qui sera inscrit dans le futur

budget. Mais il pourrait dépasser légèrement la barre des 5% qui avait été fixée par son prédécesseur. Eric Lombard, le nouveau ministre de l'Economie, a esquissé plusieurs pistes pour contenir le déficit : il s'est notamment prononcé en faveur d'éventuelles hausses d'impôts « très limitées » et entend réaliser « des économies supplémentaires ». Alors qu'une procédure pour déficit excessif a été ouverte par la Commission européenne – le seuil de 3% a été fixé par l'Union européenne – la Banque de France évoque « une fourchette de déficit comprise entre 5% et 5,5% », une modélisation évidemment incertaine puisqu'aucun projet de loi de finances pour 2025 n'a encore été présenté. « C'est le flou le plus total, observe Mathieu Plane. Au vu de l'éclatement politique et de la censure du gouvernement de Michel Barnier, il est difficile d'imaginer un consensus pour un programme d'ajustement budgétaire sévère. »

Une inflation qui se calme

Les différents acteurs économiques s'accordent toutefois sur une bonne nouvelle : l'inflation va continuer de ralentir en 2025. L'Insee table sur une inflation à 1% en juin 2025. Sur l'année, la Banque de France prédit un chiffre de 1,6%, contre environ 2% pour l'année 2024. Elle continuerait ainsi à nettement refluer après le choc inflationniste qui a suivi le début de la guerre en Ukraine : la hausse des prix avait atteint 5,2% en 2022 et 4,9% en 2023, selon l'Insee (Nouvelle fenêtre). « Ce recul s'expliquerait en particulier par une inflation négative des prix de l'énergie », souligne la Banque de France.

« C'est certainement la meilleure nouvelle pour l'ensemble de l'économie. »

Mathieu Plane, économiste - à franceinfo

« On retrouve des niveaux d'inflation modérés, poursuit le directeur adjoint du département Analyses et prévisions

de l'OFCE, et si les prix augmentent, cela permet de moins peser sur le pouvoir d'achat des ménages. » La baisse attendue des taux d'intérêt va aussi donner plus de latitude aux ménages.

Un taux de chômage à la hausse

Actuellement à 7,4%, le taux de chômage en France devrait remonter à 7,6% de la population active d'ici à la mi-2025, selon l'Insee. De son côté, la Banque de France table sur un taux de demandeurs d'emploi de 7,8% en 2025 et observe que « le marché du travail montre des signes de fléchissement, après avoir été étonnamment dynamique depuis la pandémie (1,1 million de créations nettes d'emplois depuis fin 2019) ».

Plusieurs facteurs sont mis en avant pour expliquer cette remontée du chômage : une croissance en berne, le rétablissement de la productivité (qui avait chuté pendant le Covid-19) et des politiques publiques moins favorables à l'emploi. Le projet de loi de finances du gouvernement de Michel Barnier (dont François Bayrou devrait largement s'inspirer) prévoyait notamment une diminution de la prime à l'apprentissage et la baisse des exonérations de cotisations sociales.

Les effets concrets de cette conjoncture sont déjà visibles, avec des défaillances d'entreprises et des plans sociaux qui se multiplient. « D'ici mi-2025, le secteur privé commencerait à détruire des postes salariés, en particulier d'apprentis, et l'emploi devrait freiner nettement dans le secteur public », écrit l'Insee. L'institut estime que les créations d'emploi ne compenseraient pas « la hausse de la population active », notamment sous l'effet de l'entrée en vigueur de la réforme des retraites qui a reculé l'âge de départ de 62 à 64 ans. Par ailleurs, sa note de conjoncture ne prend pas en considération les effets sur l'emploi d'éventuelles restrictions budgétaires qui pourraient être prises.

Croisières - Cinq paquebots au port d'Ehoala

ERIC RANJALAHY | 07 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Encore une bonne note pour le tourisme de croisière. Le port d'Ehoala, implanté à Tolagnaro, s'apprête à accueillir cinq paquebots jusqu'à la clôture de la saison 2024-2025, d'après ce qu'a communiqué la compagnie QMM qui gère cette infrastructure portuaire.

Le navire PS Silver Spirit devrait être le premier à y accoster en 2025, avec une escale programmée le 16 janvier. S'en suivra l'arrivée du paquebot Europa,

prévue le 3 mars, puis le 26 mars, l'accostage du MSC Explora, avant celui de l'Amadea, attendu le 1er avril. Le Blue Dream Star prévoit deux escales à Tolagnaro, les 9 mai et 25 juillet, pour clôturer la saison 2024-2025, selon le calendrier publié par la compagnie QMM.

Des occasions à saisir pour les opérateurs touristiques et les artisans pour démontrer leur savoir-faire.

Recettes - Transparence dans le secteur extractif

ERIC RANJALAHY | 07 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Un peu sur le tard, mais toujours intéressant à savoir. Le rapport de réconciliation 2022 de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI) révèle que le secteur extractif a généré 327,161 milliards d'ariary de revenus pour Madagascar.

Les sociétés minières dominent largement ce chiffre, avec 317,299 milliards d'ariary. Les activités pétrolières en amont ont, quant à elles, rapporté 1,751 milliard d'ariary. En parallèle, 8,110 milliards d'ariary ont été consacrés aux paiements sociaux et environnementaux, reflétant les

engagements des entreprises en matière de développement durable. Un point sensible auquel les grandes mines font désormais attention.

Ce rapport, conforme à la norme ITIE 2023, fournit des données fiables sur les paiements et recettes générés par les ressources extractives, tout en abordant les impacts sociaux et environnementaux des exploitations. Une transparence essentielle pour évaluer les retombées économiques et sociétales de ce secteur clé pour le pays.

Révolution numérique - Une plateforme pour optimiser les financements publics

IRINA TSIMIJALY | 07 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Réformes financières. Le ministère de l'Économie et des Finances a lancé hier un projet ambitieux destiné à réformer la gestion des financements publics. Intitulé « Projet d'Opérationnalisation de la Plateforme de Gestion des Financements Extérieurs et Intérieurs », ce projet, soutenu par la Banque Africaine de Développement (BAD), a pour objectif de moderniser la gestion des ressources financières, tant nationales qu'internationales.

La nouvelle plateforme numérique a pour objectif de simplifier et d'automatiser la gestion des financements, de la conception à l'exécution. Elle permettra d'améliorer la transparence, d'accélérer les processus et de réduire les risques d'inefficacité. Selon le ministre de l'Économie et des Finances, Rindra Hasimbelo Rabarininarison, « ce projet est un pas essentiel vers une gestion plus rigoureuse et plus responsable des fonds publics ». D'une durée de 12 mois, ce projet est un levier pour moderniser l'administration publique et renforcer la gouvernance du pays.

Il s'inscrit dans la stratégie du président Andry Rajoelina de promouvoir l'innovation numérique et de garantir une gestion optimale des finances publiques.



« Ce projet marque une étape clé dans notre objectif de faire de Madagascar un modèle de transparence et d'efficacité en Afrique », a ajouté le ministre.

Forum économique du secteur privé : Ce sera un événement « spécial Madagascar », selon Laou-Po Wing Wilfrid, président de la FCCIM

R.EDMOND. | 07 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

Organisé conjointement par la Fédération des Chambres de commerce et d'industrie de Madagascar (FCCIM) et la Chambre de commerce et d'industrie Genève Antananarivo CCIGA, le Forum économique du secteur privé, intitulé « Madagascar, terre d'opportunités » se tiendra à Genève (Suisse), les 02 et 03 mai 2025. Des opérateurs économiques malgaches feront donc le déplacement en Suisse, dans le but d'établir, avec des investisseurs étrangers, des partenariats financier, technique et commercial. Laou-Po Wilfrid, président de la FCCIM nous en parle MIDI Madagasikara : Tout d'abord, pourquoi un Forum économique à Genève ?

LPWW : Genève est le centre de l'Europe. Elle est aussi la capitale des affaires. Si nous voulons donc aller à la recherche de partenaires européens, la ville de Genève est idéale pour se donner un rendez-vous professionnel avec les investisseurs étrangers. La France qui est notre partenaire historique est juste à côté. L'Allemagne, l'Italie, la Belgique... ne sont pas loin. Donc, le choix de Genève n'est pas fortuit.

MM : Comment choisir les opérateurs malgaches ? Y-a-t-il des critères de sélection ?

LPWW : Tout d'abord, je tiens à rappeler que l'objectif du Forum est de faire découvrir aux potentiels

partenaires étrangers, les opportunités d'investissements à Madagascar, d'une part, et de permettre aux opérateurs malgaches de présenter leurs projets respectifs, en vue d'un partenariat mutuellement fructueux, d'autre part. Afin d'atteindre cet objectif, surtout pour cette première édition à Genève, nous avons sélectionné cinq secteurs d'activités, les plus prometteurs, à savoir le tourisme, l'agribusiness, les mines, les petites industries et l'artisanat. Évidemment, les participants venant de Madagascar doivent être des professionnels, opérant dans ces cinq secteurs d'activités et ayant, dans leurs bagages, des projets, bien élaborés, réalisables et à fort potentiel de rentabilité. À part ces critères professionnels, il ne faut pas oublier que la participation au Forum n'est pas gratuite. Les informations sur les conditions de participation peuvent être consultées dans le site web de l'événement.

MM. : Cela ne va-t-il pas créer des frustrations chez les opérateurs malgaches opérant dans d'autres secteurs ?

LPWW : Bien au contraire. Le fait de sélectionner les secteurs d'activités, au début de l'organisation, permet justement d'éviter cette frustration. Cela motive davantage les opérateurs malgaches, étant donné que la plupart des participants étrangers que nous, FCCIM et notre partenaire en Suisse, la CCIGA, ciblons et invitons au Forum, sont à priori des professionnels, opérateurs ou investisseurs, issus de ces cinq secteurs. Cette démarche sélective facilitera l'organisation de la séance B2B, dont l'objet consiste à mettre en relation les opérateurs malgaches et étrangers. De toute façon, en termes de participants malgaches, notre objectif n'est pas du tout quantitatif. Notre satisfaction sera grande, si deux-tiers des participants malgaches au Forum de Genève, rentrent au pays avec des projets de collaboration en vue.



MM. : Qu'allez-vous donc faire pour les autres investisseurs étrangers qui ne sont pas dans ces secteurs d'activités, mais qui sont aussi attirés par des opportunités à Madagascar ?

LPWW : Rassurez-vous, ils ne sont pas en reste. Bien que les cinq secteurs d'activités soient mis en avant dans la communication, nous pouvons affirmer d'ores et déjà que beaucoup de professionnels, individuels ou représentants de groupements ou associations, viendront participer à cet événement. Le thème évocateur du Forum, « Madagascar, terre d'opportunités », est éloquent pour les inciter à venir. D'ailleurs, les différentes conférences portant surtout sur les opportunités d'investissement à

Madagascar, sont programmées à l'intention de ces investisseurs. Cela devrait les intéresser à plus d'un titre, car la présentation des opportunités à Madagascar sera faite par des ministres responsables et hauts techniciens de l'administration malgache.

MM. : Le Forum est un événement économique du secteur privé. Devrait-on toujours avoir besoin des ministres ou des hauts techniciens de l'Administration publique pour convaincre les étrangers de venir à Madagascar ?

LPWW : Nous sollicitons et souhaitons vivement la présence au Forum des ministres et hauts techniciens de l'administration. Leur présence est indispensable, car non seulement elle rassure les investisseurs étrangers, mais elle témoigne aussi de la volonté du gouvernement malgache de faire avancer le pays. Bref, un événement de ce genre, organisé en dehors du territoire malgache, constitue toujours une occasion, et non des moindres, pour promouvoir Madagascar. C'est pour cela que nous avons inséré dans le programme du Forum, les rencontres individuelles des Ministres avec les investisseurs étrangers qui projettent d'investir à Madagascar.

MM. : Êtes-vous confiant sur le fait que le Forum de Genève puisse susciter réellement l'intérêt du secteur privé suisse ?

LPWW : On l'espère et on s'y prépare en mettant en œuvre toutes les dispositions pour attirer le maximum de partenaires suisses et d'autres pays européens. La preuve : nous sommes encore à six mois de l'événement, et pourtant, depuis plusieurs semaines, nous, FCCIM et notre partenaire d'organisation à Genève, en l'occurrence la CCIGA, et des membres de la diaspora malgache en Suisse, sommes déjà à pied d'œuvre. Nous avons une seule ambition, celle de faire de ce Forum de Genève un événement spécial Madagascar. La CCIGA fait de son mieux pour mobiliser les organisations professionnelles, aussi bien publiques que privées, et autres associations du secteur privé en Suisse, sans oublier la presse locale pour la couverture médiatique de l'organisation. Face à l'implication motivée de la diaspora malgache en Suisse, nous ne pouvons que rester optimistes quant à la réussite du Forum de Genève.

MM. : En tant que président de la FCCIM, comment allez-vous convaincre les opérateurs économiques de participer au Forum de Genève ?

LPWW. La mission n'est certes pas facile, mais elle n'est pas impossible. Les avantages de la participation à un tel événement ne sont plus à démontrer. C'est une évidence. Reste seulement à savoir, si les opérateurs économiques, surtout ceux qui sont dans les régions, seront suffisamment informés et sensibilisés quant à l'importance de cet événement. Mais dans ce cas, je ne m'en soucie pas trop, car la FCCIM, qui regroupe en son sein 24 Chambres réparties dans tout Madagascar, est le plus grand réseau national du secteur privé. J'espère que chaque Chambre par circonscription jouera pleinement son rôle en matière de sensibilisation et d'information de ses membres. Enfin, on ne peut ignorer le volet financier de la participation au Forum, lequel constitue un critère non négligeable, sinon déterminant pour la décision des opérateurs à Madagascar. Je souhaite à ce que les organismes techniques rattachés au ministère ou les organismes d'appui des bailleurs de fonds aident ces opérateurs à supporter ensemble les charges de participation auxquelles ils devraient faire face avant le départ.

Partenariat : Convention pour la gestion des déchets entre BNI Madagascar et STCV

R.EDMOND. | 07 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

La BNI Madagascar confirme son engagement en faveur du développement durable. La banque vient de franchir une nouvelle étape dans sa démarche écoresponsable en signant une convention avec la Société de tri compactage et valorisation (STCV), qui œuvre dans la gestion des déchets.

« Cette signature s'inscrit dans une série d'actions concrètes entreprises par BNI pour réduire son empreinte écologique », indique la banque dans un communiqué. Il s'agit notamment du recyclage de ses matériels informatiques, la digitalisation de ses processus pour limiter l'usage de documents physiques et ses initiatives de reboisement.

Développement durable. Ce partenariat entre les deux parties traduit une volonté commune : adopter des pratiques de gestion des déchets respectueuses de l'environnement tout en sensibilisant les collaborateurs à des comportements écoresponsables. Rappelons que STCV a été un des lauréats du programme « BNI Lovainjafy » pour l'édition 2023, qui est un programme en partenariat avec le ministère de Développement Durable, pour soutenir les entreprises engagées dans des projets à fort impact social et environnemental. Ce programme, soutenu par des acteurs comme le PNUD et WWF, offre un accompagnement financier et technique aux lauréats sélectionnés, incluant des subventions et une ligne de crédit à taux 0%. Cette initiative vise à promouvoir le

développement durable en favorisant des projets innovants ayant un impact positif sur l'environnement.

Suivi. Par la concrétisation de ce partenariat, BNI renforce son engagement envers une entreprise en laquelle elle a cru, en la distinguant à travers le programme « Lovainjafy ». Les axes majeurs de la collaboration entre BNI MADAGASCAR et STCV incluent : Une gestion optimisée des déchets : les déchets cartons, papiers et plastiques du siège de BNI Madagascar Analakely seront collectés, traités et valorisés conformément à des normes environnementales rigoureuses. Une traçabilité et une transparence garanties : Chaque étape de traitement sera documentée à travers des rapports mensuels, permettant un suivi précis et mesurable des opérations. Ce partenariat vise à réduire les déchets tout en favorisant le recyclage, contribuant ainsi activement à la préservation de l'environnement. Cette collaboration marque une étape significative dans l'engagement de BNI Madagascar en faveur de la durabilité. Elle illustre une vision commune avec STCV : transformer les défis environnementaux en opportunités d'innovation et de progrès.

Chocolat : Un luxe en péril face à la flambée inédite du prix du cacao

ANTSIA R. | 07 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

Depuis 2024, le cacao, matière première essentielle à la production de chocolat, a vu son prix atteindre des sommets inédits, créant une onde de choc sur l'industrie chocolatière mondiale. En moins de 2 ans, le prix du kilo de la fève est passé de 12 000 à 44 000 ariary.

Avec une hausse spectaculaire de 300% en 2024, la fève de cacao est devenue l'or noir des marchés agricoles. En France, par exemple, qui importe plus de 400 000 tonnes de cacao par an, le chocolat, longtemps perçu comme un plaisir accessible, est en passe de devenir un produit de luxe. Selon Matéis Mouflet, analyste financier chez XTB, le prix du cacao a explosé sur les marchés internationaux. En octobre 2024, la tonne de cacao atteignait déjà 7 000 dollars sur le marché international, un chiffre astronomique comparé aux 2 000 dollars enregistrés deux ans plus tôt. À la mi-décembre, le prix s'est envolé à 12 000 dollars. Une situation similaire est observée à Madagascar, où les fèves de qualité supérieure, vendues à 12 000 ariary en 2023, culminaient à 44 000 ariary en décembre 2024, marquant une augmentation vertigineuse de plus de 365%. Le beurre de cacao, un ingrédient crucial pour les chocolatiers, n'échappe pas à cette flambée. En Europe, son prix a bondi de 8 à 42 euros le kilo, fragilisant les artisans chocolatiers, déjà confrontés à des marges serrées.

Consommateurs protégés

Face à cette situation critique, les chocolatiers tentent de limiter les répercussions pour les consommateurs. En France comme à Madagascar, les artisans optent souvent pour une hausse modérée des prix, oscillant entre 50% et 100% en 2024, malgré une inflation à trois chiffres sur les matières premières. Toutefois, cette stratégie a un coût : pour maintenir des tarifs acceptables, certains se tournent vers des produits de substitution ou mélangent le beurre de cacao avec d'autres matières grasses.



Un artisan malgache confie : « Il est difficile de trouver du beurre de cacao pur. Les produits disponibles sont souvent mélangés, ce qui altère l'odeur et le goût du chocolat. »

Cette situation nuit à la qualité des produits et menace la réputation d'un secteur déjà fragilisé. Madagascar, pourtant producteur de cacao, voit son marché local envahi par des produits venus de Côte d'Ivoire. Les artisans peinent à s'approvisionner en matières premières de qualité, et la rareté du beurre de cacao pousse certains à revoir leurs recettes.

Décourageante

La situation économique complique encore les choses : le chocolat, considéré comme un produit de luxe, n'est pas prioritaire pour des consommateurs touchés par la paupérisation. Les périodes de fêtes, traditionnellement fastes pour les ventes de chocolat, n'ont pas apporté le répit espéré. « En décembre 2024, nos ventes ont à peine atteint les niveaux moyens des années précédentes. D'ordinaire, elles sont multipliées par trois durant cette période », témoigne un artisan de la Capitale. Pour 2025, les perspectives ne sont guère encourageantes. Les tensions sur le marché du cacao risquent de perdurer, alimentées par une demande toujours forte et une offre limitée par des défis climatiques et économiques. À Madagascar, où l'industrie chocolatière reste embryonnaire, cette crise pourrait freiner les ambitions d'expansion des artisans

locaux, alors que le cacao malgache jouit d'une réputation mondiale pour sa qualité. À l'échelle mondiale, la hausse continue des prix pourrait contraindre les consommateurs à revoir leurs habitudes, reléguant le chocolat au rang de produit occasionnel plutôt que quotidien.

Appel à l'Innovation

Pour surmonter cette crise, les professionnels de la filière devront faire preuve d'innovation et de résilience. La recherche de solutions durables, comme l'amélioration des rendements agricoles – adaptée aux perturbations climatiques – ou le développement de nouveaux procédés de transformation, sera cruciale. Mais au-delà des stratégies économiques, la flambée des prix du cacao rappelle une vérité incontournable : les ressources agricoles, aussi essentielles soient-elles, sont soumises à des fluctuations imprévisibles. Cette crise met en lumière la nécessité d'un dialogue renforcé entre producteurs, transformateurs et consommateurs pour construire un avenir plus équilibré pour cette industrie emblématique. En attendant, le chocolat, jadis symbole de réconfort accessible, devient peu à peu un plaisir précieux, réservé à des moments d'exception. Une évolution qui, bien qu'inéluctable, laisse un goût amer aux amoureux du cacao.

Conjoncture économique : Flambée des prix aux conséquences inquiétantes

ANTSAR. | 07 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

L'économie malgache est confrontée à une inflation galopante, marquée par une hausse générale et soutenue des prix. Cette tendance s'aggrave depuis quelques années.

Selon les récentes données publiées par l'INSTAT (Institut national de la statistique), l'inflation moyenne pour les trois premiers trimestres de 2024 par rapport à ceux de 2023 s'établit à 9,9%. Dans le détail, les prix des produits de première nécessité (PPN) ont augmenté de 10%, ceux des produits alimentaires et boissons non alcoolisées de 12%, tandis que les coûts des transports ont grimpé de 11,2%. Les autres secteurs ne sont pas en reste : la santé affiche une hausse de 5,7%, la communication de 5,2%, l'énergie de 8,3%, et l'ameublement ainsi que l'équipement ménager enregistrent une augmentation spectaculaire de 18,1%. Cette hausse des prix, loin d'être un événement isolé, s'inscrit dans une tendance observée depuis 2020.

barre des 9% est désormais franchie, à un niveau proche des 10%, et la situation pourrait empirer.

Causes multiples

La flambée des prix des denrées alimentaires illustre parfaitement cette dynamique. Le kilo de riz, qui se vendait entre 2 700 et 3 200 ariary au début du second semestre 2024, atteint aujourd'hui entre 3 600 et 4 000 ariary. Le sucre avoisine les 5 000 ariary le kilo, et l'huile en vrac se négocie à près de 10 000 ariary le litre sur les marchés de la capitale. Les produits importés et les denrées comme la viande et le poisson ont également subi des hausses importantes, ce qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages. Plusieurs facteurs expliquent cette inflation galopante. Outre les perturbations climatiques qui ont des impacts importants sur les prix des produits agricoles, la hausse des coûts de transport liée à la dégradation des routes – et alimentée par une hausse en vue des prix des carburants – joue également un rôle central. Les coupures récurrentes d'électricité qui affectent les activités des industries locales contribuent à l'augmentation des coûts de production. De plus, les fluctuations des prix mondiaux des matières premières et des produits alimentaires, combinées à une faiblesse structurelle des chaînes d'approvisionnement, accentuent les pressions inflationnistes. Perspectives incertaines



Les chiffres de l'INSTAT montrent une augmentation progressive de l'inflation moyenne, passant de 4,1% en 2020 à 5,8% en 2021, puis à 8,2% en 2022. En 2024, la

Si l'on se fie à la conjoncture actuelle, l'inflation pourrait continuer à augmenter d'ici la fin de l'année. L'impact de la hausse des prix de carburant – évoquée récemment par les médias – pourrait se répercuter rapidement sur les coûts des biens et services. Les consommateurs, déjà fragilisés par les hausses précédentes, risquent de faire face à des conditions encore plus difficiles. Les analystes

économiques appellent à des mesures urgentes pour contenir cette inflation galopante. Des interventions ciblées sur les prix des PPN, la stabilisation des coûts énergétiques et un soutien renforcé aux producteurs locaux pourraient contribuer à limiter les effets de cette crise sur les ménages malgaches.

Recettes publiques : Une augmentation de 12% et 11% entre 2023 et 2024

R.EDMOND. | 08 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

Dans le domaine des recettes publiques, le bilan est encourageant grâce aux actions entreprises par les deux directions générales en charge de la collecte des impôts intérieurs et recettes douanières.

Une bonne nouvelle annoncée par la ministre de l'Économie et des Finances, Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison, lors de la présentation des vœux par l'ensemble du personnel de ce département.

Efforts de réformes

Cette dernière a en effet fait état d'une « amélioration de la mobilisation des recettes intérieures en 2024 par rapport à l'année 2023 ». En effet, on a enregistré une augmentation de 12% pour les recettes fiscales et 11% pour les recettes douanières pour la période de janvier à novembre. De janvier à novembre 2023, les droits et taxes douaniers se sont chiffrés à 3 104 milliards ariary pour passer à 3 438 ariary de janvier à novembre 2024. Quant aux recettes fiscales intérieures, elles sont passées de 3 765 ariary à 4 221 ariary sur les mêmes périodes. Ces performances démontrent que les efforts et les réformes réalisés dans la collecte des recettes publiques produisent de plus en plus d'effets bénéfiques.

Nouvelle approche

Au niveau de la Direction générale des douanes, l'année a été marquée par le lancement du smart scanning. dès le mois de janvier 2024, au port de Toamasina. Grâce à ce système qui représente une nouvelle approche dans le contrôle mené par la douane malagasy, les conteneurs sont scannés systématiquement dès leur débarquement, bien avant que l'importateur ne dépose sa déclaration. Ce nouveau processus permet à la douane de renforcer le contrôle sur toutes les marchandises entrant et sortant du territoire, tout en réduisant de manière significative les délais de traitement. L'administration douanière a également mis en place la plateforme E-Tariff Tool, avec l'appui de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) dans le cadre du programme Système harmonisé (SH) Afrique. Cette plateforme est un outil en ligne mis à la disposition du grand public, leur permettant de prendre connaissance de manière efficace et complète du tarif douanier. On peut également citer la mise en place des brigades canines

dans le cadre de l'opérationnalisation des surveillances côtières et le renforcement des ports et aéroports.

(En milliard d'Ariary)

Recettes fiscales	Janvier-novembre 2023	Janvier - novembre 2024	Taux d'amélioration entre 2023 et 2024
Droits et taxes douaniers	3104,78	3438,74	11%
Impôts fiscaux	3765,16	4221,63	12%

Source DGD/DGI

Impacts

Au niveau de la Direction générale des impôts, l'une des réformes entreprises est représentée par l'approbation par le Conseil de Gouvernement du décret concernant le Système intégré d'administration fiscale ou SAFI, qui est un outil permettant de gérer ce secteur dans son ensemble. Les travaux de mise en place et de déploiement du système sont en cours. Les impacts de ces mesures administratives, notamment du déploiement de e-Hetra et SAFI dans la LFI 2025 sont évalués à plus 97 milliards d'ariary.

La DGI a également mis en place la facturation électronique (e-facturation) qui sera obligatoire en matière de TVA. L'impact attendu est estimé à 81,12 milliards d'ariary dans la LFI 2025. Le MEF a également procédé à l'adoption de l'arrêté n° 11689/2024 du 10/07/2024 portant application des dispositions du Code des procédures fiscales relatives aux registres des bénéficiaires effectifs qui représentent un recueil de renseignements sur les personnes physiques qui contrôlent, directement ou indirectement, une entreprise ou une organisation, dont l'objectif principal est de lutter contre les flux financiers illicites et la fraude fiscale en rendant transparente l'identité de ces dernières. La plateforme en ligne Registre civil des bénéficiaires effectifs (RCBE) est en cours de développement et devrait être opérationnelle d'ici janvier 2025

Nouvelles infrastructures : Irrigation de 80 hectares de rizières et 4 hectares d'étangs piscicoles à Ihosy

ANTSIA R. | 08 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

Un projet hydraulique pour dynamiser l'agriculture et l'aquaculture est en cours de mise en œuvre à Manerinerinasoa. Dimanche dernier, une équipe conduite par la direction régionale de l'Agriculture et de l'Élevage (DRAE) Ihorombe, accompagnée de partenaires techniques, a effectué une visite de terrain à Manerinerinasoa, dans la commune rurale de Sakalalina, district d'Ihosy. L'objectif était de suivre de près l'avancement des travaux de construction d'un barrage destiné à l'irrigation de 80 hectares de rizières et de 4 hectares d'étangs

piscicoles. Le site abrite déjà 11 étangs piscicoles, d'une superficie de 1 are chacun, ainsi que 3 petits bassins de 8 m², dédiés à la reproduction et l'élevage des alevins. Ce projet traduit l'engagement des acteurs locaux à renforcer la sécurité alimentaire et économique de la région, en combinant agriculture et aquaculture de manière durable. Pour la communauté locale, ces infrastructures représentent une avancée significative, améliorant l'accès à l'eau et stimulant le développement économique.

Ravinala Airports : certifié « Best Places to Work »

ARH. | 08 JANVIER | LES NOUVELLES

Ravinala Airports a récemment obtenu la prestigieuse certification « Best Places to Work » et figure parmi les 20 meilleures entreprises du continent africain.



Cette reconnaissance, décernée par le programme Best Places to Work, démontre l'engagement de l'entreprise à

offrir un cadre de travail favorisant le bien-être, la motivation et la performance de ses collaborateurs.

Le processus d'évaluation repose sur deux critères principaux : les retours des employés, considérés comme des acteurs clés de cette réussite, et un audit approfondi des pratiques en matière de gestion des ressources humaines. Avec cette distinction, Ravinala Airports confirme son ambition de maintenir un environnement professionnel où l'épanouissement et l'excellence sont au cœur de ses priorités. Cette performance reflète la force de son capital humain et l'efficacité de ses initiatives internes.

Importation – Hausse d'environ 20% du volume du ciment mis à la consommation durant les onze premiers mois de 2024

08 JANVIER | 2424.MG

Antananarivo, 8 Janvier, 5h40 – La quantité de ciment mis à la consommation durant les onze premiers mois de 2024 s'élevait aux environs de 1,030 millions de tonnes. Ce qui représente une hausse autour de 20% par rapport au volume de ce produit mis à la consommation durant la même période en 2023. Ces chiffres sont ressortis des tableaux de bord de la direction générale des Douanes (DGD).

La mise à la consommation est le régime douanier permettant aux marchandises importées d'être mises en libre circulation après l'acquittement des droits et taxes à l'importation et l'accomplissement de toutes les formalités douanières nécessaires. Et c'est durant le second trimestre qu'était enregistrée la plus grande quantité de ciment importé en 2024, atteignant plus de 321 500 tonnes.

Le montant CAF de ces ciments importés durant les onze premiers mois de l'année dernière, c'est-à-dire leur prix à la frontière de Madagascar avant acquittement des impôts et droits sur les importations et avant paiement de toutes les marges commerciales et de transport, s'élevait par ailleurs à près de 345 milliards d'ariary. Ce qui constitue une hausse de 11,77% par rapport à la valeur des ciments qui avaient été mis à la consommation durant la même période en 2023, et qui s'élevait à environ 308,5 milliards d'ariary.

Atténuation des coupures d'électricité : De nouvelles centrales solaires opérationnelles vers le mois d'avril

ANTSIA R. | 09 JANVIER | MIDI-MADAGASIKARA

L'accélération de la transition énergétique avec les projets solaires et le HFO a été mise en exergue, lors du Conseil des ministres diffusé en direct, hier soir.

Le pays intensifie ses efforts pour une transition énergétique durable, avec une série de projets d'envergure centrés sur les énergies renouvelables, selon le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Olivier Jean-Baptiste. L'objectif est clair : réduire la dépendance aux combustibles fossiles, stabiliser l'approvisionnement énergétique et diminuer les subventions qui pèsent sur l'économie nationale. Le projet phare d'une centrale solaire flottante de 50MW sur le Lac Iarivo figure parmi les projets cités. Les premières propositions techniques et financières ont déjà été soumises, et les préparatifs pour le lancement et l'attribution du marché sont en cours, avec un début prévu en février ou mars 2025, selon les explications. En parallèle, une autre option terrestre est étudiée au PK-0 sur l'autoroute. Ces initiatives s'inscrivent dans un plan ambitieux visant à atteindre 100 MW pour le Réseau Interconnecté d'Antananarivo (RIA), en incluant d'autres sites comme Ambitatafika Ihazolava (20 MW), Imeritsiatosika (20 MW) et Ibity Vakinankaratra (10 MW).

Couverture nationale. Pour les régions hors du RIA, un vaste projet de 150 MW est en préparation, avec 78 sites identifiés à travers tout le pays. Des villes comme Diego, Nosy-Be, Toamasina, Toliara, Fianarantsoa et Mahajanga bénéficieront chacune de centrales solaires de 5 MW,

réduisant ainsi leur dépendance aux groupes électrogènes coûteux. Ces projets solaires permettront à la Jirama, la compagnie nationale d'électricité, d'économiser jusqu'à 323 milliards d'ariary par an en coûts de carburant. La réduction de la location de groupes électrogènes, estimée entre 60 et 80 millions USD annuels, constitue également une priorité pour alléger les subventions étatiques et améliorer la viabilité financière de la société.

Soutien stratégique. En parallèle, le projet de centrale HFO de 105 MW à Ambohimambola progresse rapidement. Cette installation servira de solution de remplacement pour répondre aux pics de consommation ou aux interruptions des centrales hydroélectriques. Avec un déficit de 250 MW en période de pointe, cette centrale s'avère cruciale. La majorité des équipements étant déjà à Toamasina, leur acheminement vers Ambohimambola sera finalisé d'ici mars 2025, selon le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Olivier Jean-Baptiste. Afin de renforcer la stabilité du réseau électrique, un projet de batteries de stockage à haute capacité est également à l'étude. Ces batteries, qui se rechargent durant les heures creuses, offriront une réponse efficace aux variations de la demande en heures de pointe. Les propositions des prestataires sont en cours d'évaluation, selon le ministre.

Carburants : 88,3 milliards ariary de subvention pour le pétrole lampant

ARH. | 09 JANVIER | LES NOUVELLES

L'Etat malgache prévoit d'allouer 88,3 milliards ariary en 2025 pour combler l'écart entre le prix réel du pétrole lampant et son tarif à la pompe. Cette mesure s'inscrit dans une stratégie de suppression progressive des subventions, annoncée par le président Andry Rajoelina, afin d'atteindre la vérité des prix d'ici fin 2025.

« Depuis 2021, le gouvernement a débloqué 315,43 milliards ariary, pour subventionner le pétrole lampant », selon le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Olivier Jean-Baptiste, en marge de la réunion hebdomadaire de l'Exécutif, hier.

En 2024, cette subvention s'élevait à 95,75 milliards ariary contre 87 milliards en 2023, 88,08 milliards en 2022 et 44,60 milliards en 2021. « Ce type de carburant reste le plus subventionné, avec un prix à la pompe fixé à 2.430 ariary, bien en dessous de son coût réel, l'écart atteignant environ 1.500 ariary par litre depuis la dernière révision tarifaire en juillet 2022 », a souligné le ministre.

Un ajustement progressif annoncé

Pour 2025, le gouvernement introduira un mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe, qui va limiter les variations à 200 ariary par litre, à la hausse comme à la baisse, conformément aux recommandations

du Fonds monétaire international (FMI). Cette réforme vise une gestion budgétaire plus rigoureuse tout en amorçant une transition graduelle vers une vérité des prix.

Malgré tout, le président Andry Rajoelina a tenu à rassurer les ménages, particulièrement ceux en milieu rural où le pétrole lampant constitue une source d'énergie essentielle, que « Les révisions des prix seront progressives pour limiter l'impact sur les consommateurs ».

Au mois de juin 2024, le gouvernement avait décidé de maintenir les prix des carburants jusqu'à la fin de l'année. Ainsi, les tarifs fixés en 2022, c'est-à-dire 4.900 ariary pour le gasoil, 5.900 ariary pour le supercarburant et 2.430 ariary pour le pétrole lampant, restent en vigueur jusqu'à l'introduction des ajustements.

« Nous ne devons pas nous précipiter. Les fluctuations mondiales des prix du carburant sont très volatiles », a rappelé le ministre de l'Énergie en juillet 2024.

Dans ce même état d'esprit, le gouvernement prévoit des mesures d'accompagnement pour atténuer les répercussions sur les ménages les plus vulnérables. L'objectif : réduire l'exposition budgétaire excessive tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens, dans un contexte de réforme des subventions sur le pétrole lampant.

Climat des affaires : Une batterie de mesures pour attirer les investissements privés

R.EDMOND. | 09 JANVIER 2025 | MIDI-MADAGASIKARA

Deuxième pilier de la Politique Générale de l'Etat, l'industrialisation et la transformation économique a fait, l'année dernière, l'objet d'une batterie de mesures de la part du gouvernement.

Plus particulièrement de la part du ministère de l'Industrialisation et du Commerce dont le bilan 2024 est plutôt positif dans la mise en place et le renforcement du dispositif législatif destiné à l'amélioration du climat des affaires des réglementations et réformes législatives adaptées aux défis économiques et aux réalités actuelles du pays. Opportunités offertes. L'année 2024 a été notamment marquée par la ratification de la loi sur l'adhésion de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF). Pour rappel, c'était en 2023 que la Banque mondiale a lancé le projet d'appui à la mise en œuvre de la ZLECAF à Madagascar pour favoriser l'intégration dans le marché africain qui totalise 1,2 milliard de consommateurs constitués par les États membres de l'Union africaine et qui ambitionne, par ailleurs de créer un Produit National Brut de plus de 2 500 milliards de dollars. Cette adhésion permettra à Madagascar de profiter des opportunités offertes par la ZLECAF, dans la préparation des entreprises locales, en l'occurrence, surtout les PME pour faire face à ce marché d'avenir. C'est dans cette perspective d'ailleurs que le gouvernement a commencé la mise en place des réformes visant à améliorer la compétitivité des secteurs économiques, renforcer les capacités des opérateurs économiques et développer les infrastructures routières et les réseaux de communication afin de faciliter l'intégration de ces entreprises.

Environnement favorable. Les réformes se sont notamment concrétisées par l'adoption des lois sur les investissements ainsi que celles sur les sociétés coopératives. Trois décrets d'application ont été pris en Conseil des ministres pour l'effectivité et la mise en pratique de ces lois qui visent à créer un environnement favorable à l'investissement et à renforcer l'organisation des sociétés coopératives dans les secteurs stratégiques, notamment l'agriculture, l'industrie et le commerce. Le ministère de

l'Industrialisation et du Commerce travaille également sur la révision de la loi sur les zones et entreprises franches (ZEF) pour atteindre les objectifs du gouvernement d'encourager l'investissement dans des zones géographiques ciblées et de déployer des conditions d'affaires particulièrement avantageuses pour attirer les investissements directs étrangers. Ces zones sont ainsi appelées à être plus attractives et adaptées aux nouvelles réalités économiques et commerciales mondiales. La propriété industrielle fait également l'objet de réformes grâce au projet de loi sur la propriété industrielle qui a été soumis à la Commission de réforme du droit des affaires (CRDA) en novembre 2024. Une loi qui se distingue ainsi par ses dispositions destinées à la valorisation des produits locaux en leur attribuant un identifiant géographique pour augmenter leur compétitivité sur les marchés internationaux.



On rappelle que le ministère de l'Industrialisation et du Commerce a toujours adopté la politique du dialogue public-privé. Une démarche qui s'est par ailleurs concrétisée par la rencontre de décembre 2024 pour la mise en œuvre de la Stratégie de Développement du Secteur Privé (SDSP) qui constitue un tournant dans la manière avec laquelle l'État et le secteur privé travailleront ensemble pour soutenir la croissance économique et l'innovation à Madagascar.

Croissance économique : Madagascar vise une croissance du PIB à 5%

ARH. | 09 JANVIER | LES NOUVELLES

L'économie malgache poursuit sa dynamique de reprise. Après un taux de croissance du PIB à 4,4% en 2024, Madagascar ambitionne une performance notable avec une prévision de 5% cette année. Ce taux dépasse la moyenne de l'Afrique subsaharienne, estimée à 4,2%.

Lors du conseil des ministres d'hier, la ministre de l'Economie et des Finances, Rindra Hasimbelo Rabarininarison, a soutenu que « cette croissance est synonyme d'un progrès significatif par rapport aux années précédentes ».

Le pays, qui enregistrait une croissance moyenne de 3,5% entre 2014 et 2018, a vu son économie chuter à

-7,1% en 2020, sous l'effet de la pandémie de Covid-19. Depuis, Madagascar a renoué avec une croissance positive de 4,7% en 2021, 4,2% en 2022, 4,3% en 2023 et 4,4% en 2024.

La ministre a rappelé les prévisions de la Loi de finances pour 2025 indiquant « une trajectoire ascendante attendue jusqu'en 2028, avec une croissance prévue de 5,6% d'ici là. Ces projections s'appuient sur des calculs utilisant le modèle économique du Fonds monétaire international (FMI) », a-t-elle précisé dans la foulée.

Des performances sectorielles

Le secteur primaire et plus particulièrement l'agriculture, devrait grandement contribuer à cette croissance économique avec une hausse estimée à 9,5% cette année. Cette performance résulte de la distribution de semences de riz améliorées, capables de produire jusqu'à 8 tonnes par hectare. La pêche, un autre pilier du secteur, prévoit également une croissance de 8,9%.

Quant au secteur secondaire, il amorce une reprise notable grâce à l'industrie extractive, prévue à +4,0% après une chute de -20,8% en 2024. Les perspectives mondiales,

notamment la demande croissante en acier et en batteries pour véhicules électriques, ainsi que la reprise industrielle mondiale, soutiendront cette dynamique. Le secteur global devrait ainsi afficher une croissance de 3,4%, avec une contribution significative du BTP à +3,6%.

Dans le secteur tertiaire, la croissance attendue de 5,4% sera largement soutenue par le tourisme (+14,9%) et les télécommunications (+13,7%). Dans ce sens, une stratégie nationale a été mise en place pour diversifier les offres touristiques et attirer un million de visiteurs d'ici 2028. Parallèlement, les réformes dans les télécommunications catalyseront le développement numérique.

Secteur extractif - Croissance en vue de la demande de nickel

IRINA TSIMIYALY | 10 JANVIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

À l'aube de 2025, après une chute de -20,8% du secteur extractif en 2024, Madagascar prévoit un léger redressement en 2025 avec une croissance de +4,0% selon le rapport de perspective 2025 fourni par le ministère de l'Économie et des Finances. La reprise s'appuie en grande partie sur le secteur du nickel, un métal stratégique dans la transition énergétique. Madagascar, avec ses grandes réserves, a une réelle opportunité à saisir.



produire 40 000 tonnes de nickel par an, ce qui a considérablement dynamisé les exportations.

Le pays pourrait aussi profiter des bouleversements sur le marché mondial du nickel. La fermeture de sites producteurs en Nouvelle-Calédonie et la réduction de la production en Indonésie, deux grands producteurs, ouvrent la voie à une hausse des opportunités pour Madagascar. Les prix du nickel sont prévus à 20 500 dollars la tonne en 2025 et devraient continuer à augmenter dans les années suivantes.

Défis

Cependant, plusieurs défis subsistent. Le pays doit moderniser ses infrastructures logistiques, particulièrement ses routes et ses ports, pour faciliter l'exportation de ses ressources. Parallèlement, le nouveau code minier adopté en 2023 doit permettre une meilleure transparence et une gestion plus équitable des bénéfices, afin d'attirer davantage d'investissements étrangers.

L'année 2025 offre une réelle opportunité pour le nickel de prendre une place importante sur le marché mondial. Néanmoins, il faudra d'abord surmonter des défis comme la modernisation des infrastructures, une gestion plus efficace et une exploitation responsable des ressources. Si ces problèmes sont réglés, le secteur minier, notamment le nickel, pourrait devenir un moteur de croissance durable.

Propriété foncière : Suspension de la procédure de prescription acquisitive

R. EDMOND. | 10 JANVIER 2025 | MIDI-MADAGASIKARA

De l'innovation dans le domaine du foncier. Lors du conseil des ministres d'avant-hier, le ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire, Naina Andriantsitohaina, avance les mesures phares concernant la gestion foncière et la transparence administrative.

Accaparements illicites

À commencer par la suspension des procédures de prescription acquisitive. Autrement dit, il n'est plus désormais

possible d'acquiescer une propriété sur le simple fait de l'avoir occupé pendant une certaine période. Selon les explications du ministre Naina Andriantsitohaina, cette décision entre dans le cadre de la lutte contre les accaparements illicites de propriétés privées et de l'Etat. Il s'agit en somme d'éviter les risques fréquents de dépossession, provoqués par cette procédure. Toujours dans le cadre des efforts pour la bonne gouvernance, ce département annonce également la création d'une Brigade spécialisée

de traitement des doléances. Comme son nom l'indique, cette structure est dédiée à la résolution des doléances citoyennes. En partenariat avec les organes de lutte contre la corruption, ce dispositif garantit la transparence administrative et offre des solutions concrètes aux litiges fonciers non résolus.

Belles perspectives

Enfin, le MDAT lance le Bureau de subdivision foncière intermédiaire (BSFI). Il s'agit d'une structure provisoire dont la mission est de rapprocher les services fonciers des citoyens dans les districts dépourvus de telles structures.

D'ici 2025, 60 BSFI seront ouverts à travers le pays, facilitant l'accès aux démarches administratives pour l'acquisition de titres fonciers. De belles perspectives en somme pour les citoyens qui auront, grâce à ces mesures, plus de chance de jouir de leur propriété en toute tranquillité. En effet, ces décisions témoignent de la volonté ferme du gouvernement de moderniser la gestion foncière et d'assurer une meilleure inclusion administrative pour tous les citoyens. Une manière également pour le MDAT de réaffirmer son engagement pour la protection des droits fonciers et à garantir une gouvernance transparente et équitable.

Métaux précieux : une hausse des cours de l'or prévue cette année

ARH. | 10 JANVIER | LES NOUVELLES

Les perspectives s'annoncent prometteuses pour l'or. Selon les dernières prévisions de Goldman Sachs, le prix de l'once d'or pourrait atteindre 2.900 dollars en 2025, contre une estimation précédente de 2.700 dollars. Cette révision s'appuie sur plusieurs facteurs, notamment l'augmentation des achats des banques centrales, la hausse des flux vers les ETF (fonds négociés en bourse) et les réductions des taux d'intérêt en Occident et en Chine.

Cette année, l'or a déjà enregistré une progression notable de 25% depuis le début du mois, atteignant un record historique de 2.685 dollars l'once en septembre 2024. Cette dynamique haussière, malgré des conjonctures

économiques internationales complexes, pourrait bénéficier aux acteurs malgaches de la filière or.

En effet, les exportateurs malgaches qui ont repris leurs activités cette année, voient une occasion unique de tirer parti de ces cours avantageux pour renforcer leur position sur le marché international. Les spécialistes soulignent que cette hausse est également une opportunité de dynamiser la filière aurifère à Madagascar, un secteur stratégique pour l'économie du pays.

Alors que le métal jaune continue de s'imposer comme une valeur refuge face à l'incertitude mondiale, Madagascar pourrait s'ériger en acteur de taille sur ce marché en pleine expansion.

Commerce – Hausse de 106% des importations des produits à base de tomate

10 JANVIER | 2424.MG

Antananarivo, 10 Janvier, 6h15 – Les importations de produits à base de tomate à Madagascar ont connu une hausse de l'ordre de 106% au cours des trois dernières années. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) indique être informée de cette situation par le biais de l'Autorité nationale chargée des mesures correctives commerciales (ANMCC) du pays.

Cet accroissement notable des importations des dérivés de tomate n'est pas sans conséquence pour la Branche de production nationale (BPN) de ces produits. Les industries nationales qui viennent de démarrer leurs activités ne seraient pas en mesure de s'aligner aux prix auxquels ces produits importés sont vendus sur le marché domestique. Les industries nationales n'arrivent également pas à se positionner sur le marché qui est fortement inondé par les produits importés. "Cela a freiné le rythme de leur production et affaibli leur rendement. Les impacts de cet accroissement des importations sur la rentabilité de la branche de production nationale est considérable et aucun autre paramètre peut être retenu comme cause de ce dommage grave ou menace de dommage grave", expose l'ANMCC qui a alors notifié le Comité des sauvegardes de l'OMC de

l'ouverture d'une enquête de sauvegarde sur les importations de tomates à Madagascar.

Une enquête en matière de sauvegarde vise à déterminer si l'accroissement des importations d'un produit cause, ou menace de causer, un dommage grave pour une branche de production nationale. Au cours d'une telle enquête, les importateurs, exportateurs et autres parties intéressées peuvent présenter des éléments de preuve et des vues et répondre aux communications des autres parties. L'enquête de sauvegarde sur les importations de tomates à Madagascar avait été ouverte le 31 janvier 2024.

Un pays membre de l'OMC peut par ailleurs prendre une mesure de sauvegarde, c'est-à-dire limiter temporairement les importations d'un produit, uniquement s'il est constaté que l'accroissement des importations du produit cause ou menace de causer un dommage grave.



 Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe


 +261 32 07 696 49 - +261 34 01 696 49

 www.ccifm.mg

 ccifm@ccifm.mg  adhesion@ccifm.mg

 CCI France Madagascar

 CCI France Madagascar

 CCIFM Chambre de Commerce
et d'industrie France Madagascar

